



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Institut de Physique

de l'Université de Lille 1



avril 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Institut de Physique

de l'Université de Lille 1



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

avril 2009



Rapport d'évaluation



La Fédération de recherche :

Nom de la fédération : Institut de Physique

Label demandé : FED

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Marc LEFRANC

Université ou école principale :

Université Sciences et Techniques de Lille

Autres établissements et organismes de rattachement :

Dates de la visite :

1^{er} et 4 décembre 2008



Membres du comité d'évaluation



Experts :

M. Jacques DUPONT-ROC, département de physique ENS Paris

M. Hervé CAILLEAU Institut de Physique, Université de Rennes 1

Observateurs



Délégué scientifique de l'AERES :

M. Claude LECOMTE

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. SHAHROUR, Vice-Président Recherche Université des Sciences et Technologies de Lille 1

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

1 • Présentation succincte de la fédération

L'institut de Physique concerne les laboratoires PhLAM et une partie de l'actuel LDSMM de l'Université des Sciences et Technologies de Lille.

2 • Déroulement de l'évaluation

La fédération a été présentée devant les comités d'experts du PhLAM et du LDSMM en présence de la tutelle concernée qui a exprimé son point de vue. Le rapport a été préparé par les présidents de ces comités d'experts.

3 • Analyse globale de la fédération, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Ce projet de fédération disciplinaire en physique s'inscrit au sein de l'USTL dans un panorama où il existe un besoin réel de visibilité de la physique qui n'apparaît pas de façon claire dans le projet d'établissement. En effet, il existe des instituts thématiques pluridisciplinaires de taille conséquente (CERLA, IRCICA, Institut Chevreul, IEMN,...) au sein desquels de nombreux physiciens sont dispersés, tandis que d'autres équipes se reconnaissent moins dans ces derniers. Cette fédération, intitulée Institut de Physique, pourrait offrir aux physiciens un espace pour développer une stratégie pour la physique à Lille au niveau des enseignements pour assurer une bonne formation de base, du développement de nouvelles thématiques de recherche, la préparation des recrutements,... Un tel institut serait ainsi le garant de l'existence et de l'importance de la physique au sein de l'USTL, ce qui reste fondamental pour attirer de bons étudiants et doctorants.

Le problème central est que ce projet d'Institut, dans son état actuel, n'associe malheureusement pas l'ensemble des physiciens de l'USTL. Il concerne uniquement ceux du PhLAM et d'une partie de l'actuel LDSMM, alors que les autres équipes de physiciens, qui se retrouvent dans des projets d'autres unités, en général au sein des grands Instituts thématiques, ne sont indiqués que comme partenaires potentiels. La discussion avec la tutelle a peu clarifié la situation, en particulier pour voir comment cet Institut de Physique se situe par rapport aux grands instituts thématiques. On peut simplement signaler la volonté affirmée par l'USTL de s'appuyer sur les instituts pour définir les priorités scientifiques. Il est nécessaire d'approfondir la réflexion et d'aller au-delà de la juxtaposition des équipes des deux laboratoires fondateurs. L'association des autres physiciens est indispensable et reste à faire.

Le projet fait état de 100 chercheurs et enseignants-chercheurs, 34 doctorants et une trentaine d'ingénieurs et techniciens. Cependant, le projet est très déséquilibré dans sa composition du fait de la nature des deux unités concernées. En effet, le PhLAM a une taille conséquente au sein de l'USTL, alors que le nouveau projet d'UDSMM, qui correspond à un regroupement d'une partie du LDSMM avec une équipe d'accueil de l'ULCO issue du secteur STIC, n'a plus aucun chercheur CNRS et seulement 8 enseignants-chercheurs rattachés à l'USTL. La vocation de l'Institut de Physique pourrait être de s'étendre au plan régional, et d'être un outil privilégié pour la visibilité de la physique dans le nord de la France et pour favoriser les échanges et formations entre la physique et ses interfaces. Ceci a besoin d'être précisé dans le projet. Par ailleurs, aucune mutualisation de moyens, d'expériences, d'outils, d'information et de communication n'est prévue dans le cadre du projet. Du côté de la gouvernance et de la représentation de l'ensemble des personnels, de nombreux aspects ont besoin d'être clarifiés. Il est clair que ce projet a été élaboré dans l'urgence et que des réflexions supplémentaires sont nécessaires pour le compléter. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut réussir à convaincre largement les différents collègues physiciens de l'utilité de l'Institut de Physique.



4 • Conclusions

– Points forts :

Nécessité de rendre visible et attractive la physique au sein de l'USTL et de la région Nord.

– Points faibles :

- Une partie seulement de la physique est concernée par la Fédération
- Projet peu élaboré, à compléter
- Manquent : projets scientifiques transversaux, politique de recrutement, mutualisation des moyens, ...
- Instances de gouvernance à approfondir

– Recommandations :

Le manque de visibilité de la physique au sein du projet d'établissement est réel. Dans ce contexte, un tel institut peut apparaître nécessaire, mais le projet actuel est très insuffisant. Il est nécessaire qu'une réflexion plus approfondie sur la place de la physique à l'USTL et au-delà soit engagée. Cette discussion ne peut se limiter aux deux unités actuellement concernées par le projet et elle doit inclure les autres équipes de physiciens. Tout établissement qui a la prétention d'être une grande université scientifique se doit d'avoir des disciplines fondamentales fortes. Ainsi, il est absolument nécessaire que les tutelles affirment clairement leur volonté ou non d'aller dans cette direction et précisent la place de l'Institut de Physique par rapport aux grands instituts thématiques, et par rapport aux UFR. Tous les physiciens de Lille doivent prendre conscience qu'ils sont confrontés à la nécessité de construire quelque chose en commun, sinon l'impact de leur discipline ne pourra que malheureusement décroître. C'est un défi essentiel pour l'USTL.

Pour atteindre ces objectifs, les personnes concernées par le projet actuel doivent réfléchir ensemble avec les autres physiciens pour faire émerger un véritable projet d'Institut sur le plan de la recherche, mais aussi de l'enseignement aux niveaux M et D, et regroupant la grande majorité des physiciens. Ce projet devrait déboucher sur des actions communes et une mutualisation de moyens communs. Une réflexion sur la politique de recrutement au sens large doit être engagée.

La création d'un tel Institut demande une dynamique et l'adhésion de la grande majorité des acteurs de la physique qui doivent s'approprier le projet. Ce n'est qu'à ce prix que l'Institut sera viable et remplira son rôle. Dans ce cas, son existence et sa viabilité devraient être garanties par la ou les tutelles.